

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE BERNEX**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026\_22/03/4**

**Séance du 22 Mars 2026**

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux mars à 18h00  
Se sont réunis à la mairie les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire.  
Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant le 18 Mars 2026.  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Gilles Colliard, Pascal Dumerger, Edouard Betemps, Marina Vaillaut, Stéphane Vesin, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot.  
Formant la majorité des membres en exercice.  
Absent : Néant  
Procuration : Néant  
M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

**5. Institutions et vie politique – 5.1. Election exécutif  
Election des adjoints au Maire**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4 et L.2122-7-2,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**Premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Liste Jean-Yves Guegan : 14 voix

La liste Jean-Yves Guegan, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur Jean-Yves Guegan, Madame Sylvie Trincaz, Monsieur Emilien Abgrall, Madame Dorothée Arrandel et immédiatement installés. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

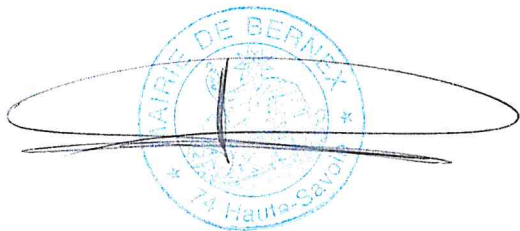
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes.

Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 23/03/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 23/03/2026

